



7 avenue Georges Clémenceau
49280 LA TESSOUALLE
mail : anslos.asso@gmail.com

Compte-rendu de l'Assemblée Générale 2024

L'Assemblée Générale de l'association Anslo-S a eu lieu le 30 novembre 2024 à 17 heures en présentiel.

Ont assisté à cette assemblée :

LANDREAU Antony – Président
ABONNEAU Nathalie – Trésorière et Secrétaire
MESLIER Stéphane – Président Adjoint
CHEVALIER Damien – Membre d'honneur (en visio-conférence)
CHALMIN Marina et Maxence – Adhérent
PASQUIER Florence et Stephane – Adhérent
RIVAUT Stéphanie et Nicolas - Adhérent

L'ensemble des points de l'ordre du jour ont été abordés.

1/ Bilan financier 2024 :

Présentation et vote du bilan comptable 2024.

COMPTE DE FONCTIONNEMENT DU 01/01/2024 AU 31/12/2024

DEPENSE 2024	RECETTE 2024
Frais bancaire : 61 € Achats sapins : 1343 € Achat bière : 10 339 €	Adhésions : 205 € Dons : 2035 € Subventions : 5 000 €
Soutien aux recherches menées par le CNRS sur les tortues marines des Antilles-Guyane : 1 288 € Communication (T-shirt) : 477 €	Actions menées (ventes) : 14 596 €
TOTAL : 13508,00 €	TOTAL : 21836,00 €

Résultat 2024 : + 8328 €

BILAN SIMPLIFIÉ AU 31/12/2024

ACTIF	PASSIF
Produit à recevoir : 31,19 € Banque : 1051,44 € Compte sur livret : 12581,65 €	Report de l'actif au 31/12/2023 : 5336,28 € Résultat de l'exercice : 8328,00 €
TOTAL DE L'ACTIF : 13664,28 €	TOTAL DU PASSIF : 13664,28 €

Adoption à l'unanimité.

2/ Retour sur les événements 2024 :

- 3 ventes ont été réalisées en 2024 : 2 ventes de bière et une vente de sapins.
- Obtention d'aide financière de la fondation le poids du vivant, pour notre projet CMR Fév 2025.
- Financement pour le CNRS de teste de biologiste
- Achat de T-Shirt avec logo ANSLo-S pour communication lors des missions
- Ouverture d'un compte linkedin pour communication
- Achat du billet d'avion pour le coordinateur des apnéistes de la mission CMR Fév 2025 (Sidney REGIS)

3/ Présentation des futurs projets 2025 :

- Organiser de nouvelles ventes de bière et de sapins
- Nouvelles demandes de subventions ou d'aides financières
- **Participation à la CMR fév 2025 :**
grâce au poids du vivant qui nous aide à la hauteur de 5000 € et un apport d'ANSLo-S de 6000 € . Nous allons apporter 11000 €, le CNRS ayant trouvé un financement pour la location des bateaux, les 11000 € vont être repartis de la façon suivante.

A / Restauration environ 5000 €

petit déjeuner d'accueil, repas du midi et de fin de mission, pot de fin de journée.

B / Déplacement environ 1700 €

prise en charge des vols aller / retour du coordinateur des apnéistes et du biologiste marin, expert en dynamique des populations de tortues marines, indispensable à cette mission.
Option, si il reste du financement sur cette ligne budgétaire : location de voiture pour ces personnes.

C / Fourniture de matériels pour mission CMR environ 4300 €

matériels de manipulation médicale, désinfectant, gants de protection, protège bateau, etc ...

ANSLo-S va également mettre à disposition 8 à 10 bénévoles pour la CMR fév 2025.

3/ Vote du budget prévisionnel 2025 :

Présentation et vote du budget prévisionnel 2025.

Association Naturaliste de Soutien Logistique à la Science (A.N.SLo-S).

Prévisionnel 2024

Recette 2024	Dépense 2024
<ul style="list-style-type: none">• Adhésions : 280 €• Dons : 500 €• Subventions : 14 000 €	<ul style="list-style-type: none">• Frais bancaire : 80 €• Fournitures (timbres, papiers, ...) : 0 €• Achats sapins : 2000 €• Achat bière : 8000 €
<ul style="list-style-type: none">• Actions menées (ventes) : 12 000 €	<ul style="list-style-type: none">• Location de bateaux et assurances diverses pour futures missions : 5 700€• Déplacements et missions : 11 000 €
<ul style="list-style-type: none">• Emplois des contributions volontaires en nature : 7680 €	<ul style="list-style-type: none">• Contributions volontaires en nature : 7680 €
TOTAL : 34 460 €	TOTAL : 34 460 €

Adoption à l'unanimité.

4/ Vote des tarifs adhésion 2025 :

Aucune modification ne sera apportée aux tarifs 2025. Les tarifs 2024 sont donc reconduits dans les mêmes conditions :

- Adhésion annuelle adulte : 15€
- Adhésion annuelle membre : 15€
- Adhésion annuelle enfant – de 12 ans : 10€
- Adhésion annuelle famille : 40€
- Adhésion annuelle personne morale (entreprise, association,...) : 100€

5/ Vote du bureau de l'association pour 2025 :

Pas de départ à notifier pour l'année 2025.
Les membres du bureau sont donc réélus à l'unanimité.

Fin de l'Assemblée à 19h suivie d'un verre de l'amitié.